

Chaque jour compte en santé respiratoire...

FERMER LA PORTE AUX 3 VIRUS RESPIRATOIRES*

*VRSB (virus respiratoire syncytial bovin), Pi3 (virus parainfluenza 3), BCoV (coronavirus bovin)

Naissance

Rentrée bâtiment

Mise en lot



ASSURER L'IMMUNITÉ DU TROUPEAU
CONTRE LES VIRUS + *MANNHEIMIA HAEMOLYTICA*

**L'immunité des
femelles gestantes**

**Hiver
bâtiment**

**Préparation
engraissement**



... entraîner et renforcer l'immunité
en amont de chaque période à risque



MSD
Santé Animale

VOTRE TROUPEAU EST- IL À RISQUE ?

- **VRSB**
- **Pi3**
- **BCoV**
(= coronavirus bovin)



3 VIRUS
responsables
d'épisodes
"grippaux"



favorisant
les surinfections
ou en coinfection
avec des bactéries

VRSB : virus respiratoire syncytial bovin, Pi3 : virus parainfluenza 3

Rappel : les **antibiotiques** ne sont pas actifs contre les **virus**

Il est possible d'évaluer la situation de votre troupeau
vis-à-vis des principaux agents respiratoires

En réalisant des analyses :

✓ Dès le début d'un épisode,
en réalisant des **prélèvements
respiratoires rapidement**

✓ Jusqu'à 4 mois après,
en réalisant des **prises
de sang** (sérologie)



Vos vétérinaires vous proposent de mettre en place
des investigations pour connaître votre situation

NOUVEAU :

le coronavirus bovin peut maintenant être recherché en routine lors d'épisodes respiratoires et/ou de diarrhées



Pour en savoir plus
sur BCoV et son
actualité, flasher
le QR code ci-dessus



BOVILIS
Nasalgen®-C

BOVILIS
INtranasal RSP® Live

Depuis 2023, il est possible
de vacciner en intranasal
contre le Coronavirus (BCoV),
en plus des virus du VRSB et du PI3*.

**1 vaccin dans chaque narine. Ne pas mélanger.*

Médicaments vétérinaires soumis à ordonnance.

Bovilis® Bovigrip - Médicament vétérinaire indiqué chez les bovins de plus de 2 semaines pour l'immunisation active afin de : - réduire l'excrétion virale du virus Parainfluenza-3 bovin (PI-3), - réduire l'excrétion virale et les signes cliniques dus au virus respiratoire syncytial bovin (BRSV), - réduire l'excrétion, les signes cliniques et les lésions dus à *Mannheimia haemolytica*. **Contre-indications** : non connues. **Précautions d'emploi pour l'utilisateur** : en cas d'injection accidentelle du vaccin à l'homme, une consultation médicale est nécessaire. **Temps d'attente** : zéro jour. **Lire attentivement la notice. Demandez conseil à votre vétérinaire. Si les symptômes persistent, consulter votre vétérinaire.**

Bovilis® Intranasal RSP Live lyophilisat et solvant pour suspension pour pulvérisation nasale pour bovins - Médicament vétérinaire indiqué chez les bovins pour l'immunisation active des veaux dès le jour de la naissance pour réduire les signes cliniques de maladie respiratoire et l'excrétion virale causées par le virus respiratoire syncytial bovin (VRSB) et le virus parainfluenza 3 (PI3). **Mise en place de l'immunité** : VRSB : 6 jours (pour les veaux vaccinés à la naissance) ; 5 jours (pour les veaux vaccinés à partir d'une semaine d'âge). PI3 : 1 semaine. **Durée de l'immunité** : 12 semaines. **Contre-indications** : aucune. **Précautions d'emploi pour l'utilisateur** : sans objet. **Temps d'attente** : zéro jour. **Lire attentivement la notice. Demandez conseil à votre vétérinaire. Si les symptômes persistent, consulter votre vétérinaire.**

Bovilis Nasalgen-C Lyophilisat et solvant pour suspension pour pulvérisation nasale pour bovins - Médicament vétérinaire indiqué chez les bovins pour l'immunisation active des bovins à partir du jour de la naissance afin de réduire les signes cliniques respiratoires supérieurs et l'excrétion virale nasale de l'infection par le coronavirus bovin. **Début de l'immunité** : 5 jours. **Durée de l'immunité** : 12 semaines. **Mises en garde particulières** : vacciner uniquement les animaux en bonne santé. Les animaux doivent de préférence être vaccinés au moins 5 à 7 jours avant une période de stress ou une pression d'infection accrue. **Contre-indications** : aucune. **Précautions particulières d'emploi** : les bovins vaccinés peuvent excréter la souche vaccinale par voie nasale ou par voie orale après la vaccination. Une excrétion a été observée jusqu'à 9 jours suivant la vaccination mais peut persister plus longtemps. La souche vaccinale peut se transmettre à d'autres bovins. La transmission à d'autres espèces n'a pas été étudiée et ne peut être exclue. Il est recommandé de vacciner tous les veaux du troupeau. Des procédures de biosécurité appropriées visant à limiter le risque d'introduction et de propagation de l'infection par le coronavirus bovin dans l'élevage doivent faire partie des outils de prévention. **Temps d'attente** : zéro jour. **Lire attentivement la notice. Demandez conseil à votre vétérinaire. Si les symptômes persistent, consultez-le.**

CHAQUE JOUR COMPTE EN SANTE RESPIRATOIRE



En amont de chaque saison à risque, il est conseillé de vérifier avec les recommandations du vétérinaire le protocole et le calendrier de vaccination afin qu'ils restent adaptés à la situation.

Parlez-en à votre vétérinaire

Gamme respiratoire Bovilis®



Bovilis® Nasalgen® C



Bovilis® INtranasal RSP® Live



Bovilis® Bovigrip®

Pour une **protection précoce et rapide** aux portes d'entrée des 3 principaux virus respiratoires (**VRSB, Pi3, BCoV**)

Administrables* **dès la naissance** en monodose
Protection en 5 à 7 jours** et pendant 12 semaines

Pour **assurer l'immunité du troupeau** (vaches, veaux, broutards) à **Mannheimia haemolytica**, au VRSB et au Pi3.

Utilisable chez les **vaches en gestation** et sur les **veaux dès 15 jours d'âge**.

Depuis 2023, il est possible de vacciner en intranasal contre le Coronavirus (BCoV), en plus des virus du VRSB et du Pi3, déjà couverts par Bovilis® INtranasal rsp live.

*1 vaccin dans chaque narine. Ne pas mélanger.

**Mise en place de l'immunité :

VRSB : 5 ou 6 jours respectivement pour les veaux vaccinés à la naissance ou à partir d'une semaine d'âge / Pi3 : 1 semaine / BCoV : 5 jours

VRSB : virus respiratoire syncytial, Pi3 : virus parainfluenza 3 ; BCoV : Coronavirus bovin.

Vaccins soumis à prescription



MSD
Santé Animale

ELV-FR-BOG-240600001-Août 2024 - N° AP 2024/4283